

Règlement de La NordiCréchoise du 13 mai 2018

La marche nordique a une orientation de « *sport-santé* » sans obligation de compétition. Cependant pour respecter les goûts de tous les pratiquants de marche Nordique, l'association du Nordic Club Créchois organise une manifestation « La NordiCréchoise » avec un caractère partiellement sportif, donc compétitif. Afin de respecter l'éthique de la Marche Nordique les participants s'engagent à respecter le règlement de la « La NordiCréchoise » qu'ils auront signé à l'inscription.

La NordiCréchoise est ouverte à tous, licenciés et non licenciés.

Les 10 commandements de la Marche Nordique:

- 1 - Respecter vos concurrents et agir comme ambassadeur de la marche nordique.
- 2 - Respecter la nature et inciter à son respect. Les papiers de barres de céréales, tubes de gel booster et autres sont à conserver même vide jusqu'à l'arrivée.
- 3 - Tout participant doit avoir une tenue vestimentaire décente.
- 4 - Tous les participants sont dans l'obligation d'apporter assistance à un autre concurrent en difficulté.
- 5 - Les bâtons doivent être homologués à la pratique de la marche nordique.
- 6 - Sur le bitume, il est conseillé d'utiliser les « *pads* » patins en caoutchouc.
- 7 - Respecter les règles de sécurité - Respecter les consignes des signaleurs - Garder les bâtons la pointe vers le bas à tout moment pour éviter de blesser.
Lors des ravitaillements, maintenir les bâtons près du corps si vous ne les enlevez pas.
- 8 - Aucun accompagnement ou aide motorisée n'est autorisée sur les parcours.
- 9 - Ne pas courir, chaque participant est tenu de maintenir un pied en contact avec le sol tout au long du parcours.
- 10 - Ne pas couper un tracé.

Itinéraires proposés :

Trois parcours sont proposés :

- 21 km chronométré,
- 13 km chronométré,
- 9 Km non chronométré.

Documents à fournir pour participer :

Pour les parcours chronométrés de 13 et 21 km :

- Un numéro de licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, ou d'un Pass Running, ou d'un Pass j'aime courir délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme, ou d'une licence Fédération Française de Triathlon.
- Pour les participants n'ayant pas une de ces licences, un certificat médical, (*original ou copie*) de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, de la course à pied en compétition ou de la marche nordique en compétition.
- Ces documents seront conservés en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatifs en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

Pour le parcours non chronométré de 9 km :

- Une pièce d'identité justifiant les 16 ans révolus le jour de l'événement.
- Un certificat médical (*original ou copie*) autorisant la pratique d'un sport ou toutes licences sportives (*UFOLEP, FNSMR, RANDO, SPORT POUR TOUS etc...*).

Nombre de participants:

- L'association du Nordic Club Créchois n'inscrira pas plus de 240 participants à la NordiCréchoise 2018.

Prix des inscriptions:

- Inscription Individuelle
 - * 21 km: 12 € par papier + 1€ par internet 15 € sur place le jour de la compétition
 - * 13 km: 12 € par papier + 1€ par internet 15 € sur place le jour de la compétition
 - * 9 km: 7 € par papier + 1€ par internet 10 € sur place le jour de la compétition
- Inscription en groupe (*minimum 10 personnes*)
 - * 21 km: 11 € par papier + 1€ par internet 14 € sur place le jour de la compétition
 - * 13 km: 11 € par papier + 1€ par internet 14 € sur place le jour de la compétition
 - * 9 km: 6 € par papier + 1€ par internet 9 € sur place le jour de la compétition

Eléments remis individuellement avant le départ :

Pour les parcours chronométrés de 13 et 21 km :

- Un dossard qui devra être visible pendant la totalité de l'épreuve et une puce électronique sur chaussure qui sera restituée à l'arrivée.

Pour le parcours non chronométré de 9 km :

- Un dossard qui devra être visible pendant la totalité de l'épreuve.

Consignes de sécurité :

- Des signaleurs équipés de chasubles seront placés pour assurer la sécurité et guider les marcheurs.
- Les participants doivent respecter le balisage et les consignes des organisateurs.
- Les marcheurs qui doivent respecter le code de la route ne sont pas prioritaires par rapport aux véhicules et autres engins motorisés circulant sur la voie publique.
- Les véhicules à moteur, les deux roues et roller sont interdits sur les trois parcours sauf ceux dûment mandatés et identifiés par l'organisation et équipes des dispositifs obligatoires.
- Le service médical est assuré par les secouristes de la Protection Civile.

Assurance et responsabilité:

- Les organisateurs sont assurés en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.
- Les licencié(e)s bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
- Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé, en cas d'accident pour un non-respect du code de la route et des consignes des organisateurs, en cas de perte ou de vol d'objet et de matériel.

Ravitaillements:

- Des ravitaillements (*solides/liquides*) seront proposés:
 - * 3 sur le parcours de 21 km,
 - * 2 sur le parcours de 13 km,
 - * 1 sur le parcours de 9 km,
 - * 1 à l'arrivée.

Podiums et récompenses:

- Un Podium de remise des prix sans classe d'âge, sera offert aux trois premières femmes et trois premiers hommes du 21 et 13 km.
- Des lots seront attribués par tirage au sort des numéros du bracelet aux participants du 9 km.
- Une coupe sera offerte au club le mieux représenté (*challenge clubs*).

Annulation et restitution des frais d'inscription :

- En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou toutes autres circonstances mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve (*sans que les participants ne puissent prétendre à un quelconque remboursement*).
- Il n'y aura pas de remboursement des frais d'inscription quels que soient la date de la demande et le motif du désistement (*y compris santé*).

Autorisation d'utilisation, fixation, reproduction et diffusion d'images :

Tous les participants autorisent l'association « Nordic Club Créchois » et tous ses ayants-droit à fixer, reproduire, diffuser et exploiter les images, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, en tous formats, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens techniques actuels ou à venir. Ils accordent cette autorisation à compter de la signature du document d'inscription pour une durée illimitée qui restera valable en cas de changement de l'état civil actuel.

Tous les concurrents s'engagent à respecter le règlement par le seul fait de leur inscription.